

# ESPLANADE™ SC

## Herbicide

GROUP	29	HERBICIDE
-------	----	-----------

SUSPENSION

Preemergent Herbicide for the Control of Annual Grasses and Broadleaf Weeds in Non-Residential Non-Crop Areas such as: Railroad and Rail Yards, Managed Roadsides, Fence Rows, Utilities, Hardscapes, Industrial, Military Bases, Municipal and Government Sites and Around Farm Buildings

COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT: Indaziflam ..... 200 g/L

CONTAINS: 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.04%, or  
1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE (PRESENT AS SODIUM SALTS) AT 0.04%, or  
5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.0022% and 2-METHYL-4-  
ISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.0007% AS A PRESERVATIVE

REGISTRATION NO. 31333 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

NET CONTENTS: 1L to Bulk

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847  
<https://www.ca.envu.com>

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number  
1-800-334-7577 (24 hours a day).



**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

**PRECAUTIONS:** KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful if swallowed, absorbed through the skin or inhaled. Causes moderate eye irritation. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves while mixing/loading, applying and during clean-up and repair.

Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using toilet. Remove and wash contaminated clothing before reuse.

Do not apply this product in a manner that will contact workers or other persons, either directly or through drift.

Do not enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

**DO NOT** apply in greenhouses or indoors.

**DO NOT** apply more than one application per season.

**FIRST AID:** Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**IF SWALLOWED:** Call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** No specific antidote is available. Treat symptomatically.

**ENVIRONMENTAL HAZARDS:** TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

## **STORAGE**

- CANNOT be stored below freezing.
- Keep in original container during storage.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- To prevent contamination, store this product away from food or feed.
- Do not use or store in or around the home.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Container**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

**Disposal of Unused, Unwanted Product:** Any unused product must be returned to the manufacturer. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

ESPLANADE is a trademark of 2022 Environmental Science CA.

200608

# ESPLANADE™ SC

## Herbicide

GROUP	29	HERBICIDE
-------	----	-----------

SUSPENSION

Preemergent Herbicide for the Control of Annual Grasses and Broadleaf Weeds in Non-Residential Non-Crop Areas Such As: Railroad and Rail Yards, Managed Roadsides, Fence Rows, Utilities, Hardscapes, Industrial, Military Bases, Municipal and Government Sites, and Around Farm Buildings

COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT: Indaziflam ..... 200 g/L

CONTAINS: 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.04%, or  
1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE (PRESENT AS SODIUM SALTS) AT 0.04%, or  
5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.0022%, and 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AT 0.0007% AS A PRESERVATIVE

REGISTRATION NO. 31333 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

NET CONTENTS: 1L to Bulk

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847  
<https://www.ca.envu.com>

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number  
1-800-334-7577 (24 hours a day).

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

**PRECAUTIONS:** KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful if swallowed, absorbed through the skin or inhaled. Causes moderate eye irritation. Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves while mixing/loading, applying and during clean-up and repair. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using toilet. Remove and wash contaminated clothing before reuse.

Do not apply this product in a manner that will contact workers or other persons, either directly or through drift.

Do not enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

**DO NOT** apply in greenhouses or indoors.

**DO NOT** apply more than one application per season.

**FIRST AID:** Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**IF SWALLOWED:** Call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** No specific antidote is available. Treat symptomatically.

**ENVIRONMENTAL HAZARDS:** TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

**STORAGE**

- CANNOT be stored below freezing.
- Keep in original container during storage.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- To prevent contamination, store this product away from food or feed.
- Do not use or store in or around the home.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Container**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

3. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
4. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

**Disposal of Unused, Unwanted Product:** Any unused product must be returned to the manufacturer. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

## DIRECTIONS FOR USE

### PRODUCT INFORMATION

Esplanade SC Herbicide is a pre-emergent herbicide for the control of annual grasses and broadleaf weeds in non-residential non-crop areas such as: railroad and rail yards, managed roadsides, fence rows, utilities, hardscapes, industrial, military bases, municipal and government sites, and around farm buildings, including grazed or hayed areas within these sites.

Esplanade SC Herbicide controls weeds by reducing the emergence of seedlings through inhibition of cellulose biosynthesis (CB Inhibitor). Necrosis or yellowing may also be observed if the herbicide is applied to herbaceous tissue such as leaves and green stems of susceptible plants.

USE LOCATIONS	APPLICATION TIMING	REMARKS
Non-Residential Non-Crop Areas such as: Railroad and Rail Yards, Managed Roadsides, Well sites, Storage tank yards, Fence Rows, Utilities, Hardscapes, Industrial, Military Bases, Municipal and Government Sites, and Around Farm Buildings, including grazed or hayed areas within these sites.	Preemergence	<p>Esplanade SC Herbicide provides preemergent, residual control of weeds. Apply to target surface before weeds germinate.</p> <p>Esplanade SC Herbicide should be applied to the soil as a uniform broadcast or band application.</p> <p>Esplanade SC Herbicide applied alone will not control weeds that are already emerged. If weeds have emerged, a foliar active postemergent herbicide must be added. Esplanade SC Herbicide treatments are most effective in controlling weeds when adequate moisture is present and the application is followed by rain prior to weed seed germination.</p> <p>Weed seeds and seedlings must come into contact with Esplanade SC Herbicide prior to emergence to be controlled. If sufficient moisture is present, some weeds may germinate and emerge from below the treated layer.</p> <p>Excessive plant debris present on the soil surface at time of application may prevent uniform product distribution reaching the soil and reduce weed control. Performance may be improved by removing excessive debris prior to product application.</p> <p>Avoid disturbing treated soil after application of Esplanade SC Herbicide. If treated soil is moved during tillage practices or other manner in such a way that the herbicide barrier is no longer intact, weeds may emerge from areas where treated soil has been disturbed.</p>



## WEEDS CONTROLLED BY ESPLANADE SC HERBICIDE AND APPLICATION RATE

Esplanade SC Herbicide provides pre-emergence residual control of susceptible grass and broadleaf weeds when applied preemergence in non-residential non-crop areas such as: railroads and rail yards, managed roadsides, fence rows, utilities, hardscapes, industrial, military bases, municipal and government sites, and around farm buildings, as well as oil and gas well sites and tank storage yards, including grazed or hayed areas within these sites. A single application of Esplanade SC Herbicide will control the following annual broadleaf and annual grassy weeds:

APPLICATION RATE	WEED SPECIES	
	BROADLEAF SPECIES	GRASS SPECIES
375 ml/Ha	Bittercress, (including Hairy) Black Medic Carpetweed Chickweed, Mouse-ear Clover, White* Corn Speedwell Cudweed Curley Dock Dog Fennel Field Bindweed Fleabane, Hairy Groundsel, Common Hawksbeard, Smooth Henbit Kochia* Lambsquarters Little Mallow London Rocket* Morning Glory Mustard, Black Mustard, Wild Nightshade, American black Nightshade, Hairy Pigweed, Prostrate Pigweed, Redroot* Prostrate Knotweed Plantain, Buckthorn Prickly Lettuce* Purslane, Common Spurge, Spotted Shepherd's-purse Sowthistle, Annual St-John Wort Starthistle, Yellow Stork's Bill Sunflower, Common Sweetclover, White Vetch, Purple	Annual Bluegrass / 'Poa' Annual brome grasses including Downy Brome, Ripgut Brome, and Cheat Barnyardgrass Bluestem Broomsedge Cheatgrass Crabgrass (Large, Smooth and Hairy) Foxtail, Giant Foxtail, Green Foxtail, Yellow Goosegrass Italian Ryegrass Medusa Head Ryegrass, Annual Ryegrass, Perennial Sedge, (Globe)** Stinkgrass Tufted Lovegrass Volunteer Common Rye Wild Barley Wild Oats Wild Proso Millet Witchgrass

	Woodsorrel, Yellow	
--	--------------------	--

\* Weeds suppressed by Esplanade SC Herbicide

\*\* Esplanade SC Herbicide only controls globe sedge emerging from seed.

Esplanade SC Herbicide may be applied once per season.

## TANK MIXTURES

For burndown control of emerged weeds and residual control of species not listed for Esplanade SC Herbicide alone, Esplanade SC Herbicide may be applied in tank mixes with the following herbicides. Refer to labels of tank mix partner herbicides for specific weeds controlled by the products and for other application information.

### RECOMMENDED TANK MIXTURES

PRODUCTS	PRODUCT RATES	WEEDS CONTROLLED	REMARKS
<b>ESPLANADE SC Herbicide</b> + Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC	375 mL/Ha + 1.5 – 8.0 L/Ha	All weed species controlled by Esplanade SC Herbicide alone plus burn down control of emerged weeds labeled under the listed glyphosate formulations	Consult the label of the tank mix partner(s) for further instructions regarding directions for use, restrictions and precautions, and always observe the largest (most restrictive) buffer zone and the more stringent label precautionary measures and PPE for mixing, loading and applying of the products involved in the tank mixture.
<b>ESPLANADE SC Herbicide</b> + Milestone + Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC	375 mL/Ha + 0.25 L – 0.5 L/Ha + 1.5 - 8.0 L/Ha	All weed species controlled by Esplanade SC Herbicide alone, plus weeds controlled by Milestone plus burn down control of emerged weeds labeled under the listed glyphosate formulations. This 3-way tank mixture also provides residual control of prickly lettuce.	

PRODUCTS	PRODUCT RATES	WEEDS CONTROLLED	REMARKS
<p><b>ESPLANADE SC Herbicide</b></p> <p>+</p> <p>Milestone</p>	<p>375 mL/Ha</p> <p>+</p> <p>Milestone 0.25 L – 0.5 L/Ha</p>	<p>All weed species controlled by Esplanade SC Herbicide alone, plus weeds controlled by Milestone alone. This 2-way tank mixture also provides residual control of prickly lettuce.</p>	<p>Consult the label of the tank mix partner(s) for further instructions regarding directions for use, restrictions and precautions, and always observe the largest (most restrictive) buffer zone and the more stringent label precautionary measures and PPE for mixing, loading and applying of the products involved in the tank mixture</p>
<p><b>ESPLANADE SC Herbicide</b></p> <p>+</p> <p>Payload</p> <p>+</p> <p>Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC</p>	<p>375 mL/Ha</p> <p>+</p> <p>280-420 g/Ha</p> <p>+</p> <p>1.5 – 8.0 L/Ha</p>	<p>All weed species controlled by Esplanade SC Herbicide alone, plus weeds controlled by Payload plus burn down control of emerged weeds labeled under the listed glyphosate formulations. This 3-way tank mixture also provides residual control of redroot pigweed, kochia, and hairy willow herb.</p>	
<p><b>ESPLANADE SC Herbicide</b></p> <p>+</p> <p>Navius Herbicide</p> <p>+</p> <p>A non-ionic adjuvant or Merge adjuvant or Crop Oil Concentrate</p>	<p>375 mL/Ha</p> <p>+</p> <p>167 g/Ha, or 334 g/Ha, or 499 g/Ha</p> <p>+</p> <p>0.25% v/v or 1.0% v/v or 1.0% v/v</p>	<p>All weed species controlled by Esplanade SC Herbicide alone, plus weed and brush species controlled by Navius Herbicide when applied at the respective rates.</p>	

## **APPLICATION INSTRUCTIONS AND USE LIMITATIONS**

### **GENERAL APPLICATION INFORMATION**

Apply and check periodically to be certain that the equipment is working properly prior to each use. Uniform application is essential for satisfactory weed control. Avoid overlap. Shut off spray booms while starting, turning, slowing or stopping to avoid off-target application. When spraying close or next to ponds, lakes, rivers, and streams be cognizant of keeping the spray solution from reaching the water. For all applications, follow these guidelines: use spray volumes of 94 Liters – 939 Liters per hectare, spray boom height and spray pressures as low as practical, use coarse droplet producing nozzle tips, use drift control additives and shielded sprayers where practical, and spray when wind speed is low. See the Spray Drift Management section for more details. The use of a hand-held or backpack sprayer is allowed, especially when treating smaller areas. The water volume and use rates are the same on a given area as if treating with a much larger boom sprayer. When using a hand-held or backpack sprayer, do not exceed the use rate restrictions stated on this label.

Uniform, thorough spray coverage is important to achieve consistent weed control. The duration of residual control is dependent on soil type, rainfall / irrigation and temperature. Follow directions under “Directions for Use” section for the correct rate and timing of application.

**GRAZING/HAYING:** There are no grazing or haying restrictions for non-lactating or lactating animals (including cattle, horses, sheep, and goats) when using Esplanade SC Herbicide alone as directed. When applying Esplanade SC Herbicide in tank mixture, consult the label of the tank mix partner(s) for further information regarding grazing and haying restrictions and always observe the most restrictive interval and precautionary measures of the products involved in the tank mixture.

**MIXING INSTRUCTIONS:** Ensure that the application equipment has been thoroughly cleaned from previous use before using to apply ESPLANADE SC Herbicide. Fill the spray tank with 1/2 of the required volume of water prior to the addition of ESPLANADE SC Herbicide. Add the proper amount of ESPLANADE SC Herbicide, and then add the rest of the water. Maintain sufficient agitation to ensure an adequate spray mixture during application. If ESPLANADE SC Herbicide is to be applied in a tank mixture with other pesticides, add the appropriate amounts of the tank mix partners in the following order: (a) products in water-soluble packaging (WSP's), (b) wettable powder (WP's), (c) wettable granules (WG's) or other dry flowables, (d) fertilizers, (e) ESPLANADE SC Herbicide, (f) other aqueous suspension products (SC's), (g) liquid flowables, (h) emulsifiable concentrates and other organic-solvent based formulations. Continue to fill the tank with water to the desired volume while agitating. Maintain sufficient agitation during application to ensure a uniform spray mixture. Resuspending ESPLANADE SC Herbicide in Spray Solution: Like other suspension concentrates (SC's), ESPLANADE SC Herbicide will settle if left standing without agitation. Re-agitate the spray solution before application.

**COMPATIBILITY TESTING WITH OTHER PESTICIDES:** A compatibility test must be conducted with any potential tank mix partner with ESPLANADE SC Herbicide. Using a clear container, conduct the test as described below: Fill the container three-quarters full with water.

1. Add the appropriate amount of tank mix partner in the following order: (a) WP (b) dry flowable (c) ESPLANADE SC Herbicide (d) aqueous suspensions, (e) flowables, (f) liquids and (g) solutions and emulsifiable or liquid concentrates. Shake or gently stir after each addition to mix thoroughly.
2. After adding all ingredients, let the mixture stand for 15 minutes and look for separation, large flakes, precipitates, gels, and heavy oily film or other signs of incompatibility.
3. If the compatibility test shows signs of incompatibility, do not tank mix the product tested with ESPLANADE SC Herbicide.

## **GROUND APPLICATION**

Apply ESPLANADE SC Herbicide alone or in tank-mixtures, by ground equipment only. **DO NOT APPLY BY AIR.**

**DO NOT** apply ESPLANADE SC Herbicide through any type of irrigation system.

Apply ESPLANADE SC Herbicide as a broadcast spray in a minimum of 94 liters of water per hectare

For best results use flat fan nozzles or comparable nozzles to achieve uniform spray distribution. **DO NOT** apply with hollow cone nozzles or with other application equipment which does not provide uniform coverage.

Commercial sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the ground.

Keep the spray boom at the lowest possible spray height above the target surface. Maintain adequate agitation at all times, including momentary stops.

For application to rights-of-way, use the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g. wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g. coarse droplet size, minimizing height above canopy).

Do not directly apply to any aquatic habitats that are traversed by the rights-of-way.

## **BUFFER ZONES**

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer, inter-row hooded sprayer, and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as

grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, rangelands, riparian areas and shrub lands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of Application	Use Locations	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
		Freshwater Habitat of Depths:		Terrestrial Habitat
		Less than 1 m	Greater than 1 m	
Sprayer	Non-Residential Non-Crop Areas, Railroad and Rail Yards, Managed Roadsides, Fence Rows, Utilities, Hardscapes, Industrial, Military Bases, Municipal and Government Sites, Around Farm Buildings	1	0	15 <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Buffer zones for protection of terrestrial habitats are not required for applications to rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements and roads and training grounds on military bases.

For tank mixtures, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

For field sprayer applications, buffer zones can be reduced with the use of drift-reducing spray shields. Using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the top of the canopy or to the ground, the labeled buffer zone can be reduced by up to 70%. The labeled buffer zone can be reduced by up to 30% if spray booms with individual nozzles fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the canopy are used.

## SPRAYER CLEANUP

Before and after using ESPLANADE SC Herbicide, thoroughly clean all mixing and spray equipment, including tanks, pumps, nozzles, lines, filters, screens and nozzles with a good quality tank cleaner.

- Completely drain the spray and mixing tanks.
- Rinse the spray tank inside and outside and all lines and screens. A rotating cleaning nozzle may be beneficial to dislodge any product from the sides of the tank.
- Fill the tank with water and cleaner then circulate solution to ensure that the pumps, valves, and all lines are flushed.
- Remove and clean all filters, screens and nozzles.
- Drain all cleaning solution and then rinse once more with clean water.
- Visually inspect the filters, screens, and tank walls to ensure no product remains.

## RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, ESPLANADE SC Herbicide is a Group 29 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to ESPLANADE SC Herbicide and other Group 29 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same area. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

1. Where possible, rotate the use of ESPLANADE SC Herbicide or other Group 29 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in the same area.
2. Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
3. Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
4. Monitor treated weed populations for resistance development.
5. Contact your local IVM extension specialist for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for weed biotypes.
6. For further information or to report suspected resistance contact 2022 Environmental Science CA via internet at <https://www.ca.envu.com> or telephone at 1-888-283-6847.

ESPLANADE is a trademark of 2022 Environmental Science CA.

200608

# ESPLANADE<sup>MC</sup> SC

## Herbicide

GROUPE	29	HERBICIDE
--------	----	-----------

### SUSPENSION

Herbicide de prélevée pour la suppression des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les secteurs non agricoles non résidentiels tels que : voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, et autour des bâtiments agricoles

### USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Indaziflame ..... 200 g/L

CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,04 % ou du 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE (PRÉSENT SOUS FORME DE SELS DE SODIUM) À RAISON DE 0,04% ou du 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0022 % et de 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0007 % À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION

N° D'HOMOLOGATION 31333 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L au vrac

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847  
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro  
1-800-334-7577 (24 heures par jour)





**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'absorption cutanée ou d'inhalation. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produit chimique pendant le mélange, le chargement, l'application et pendant les activités de nettoyage et de réparation.

Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérive. Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée jusqu'à ce que les pulvérisations soient sèches.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer dans les serres ni à l'intérieur d'immeubles.

NE PAS appliquer plus d'une fois par saison.

**PREMIERS SOINS :** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.  
**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.  
**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.  
**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.  
**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration

artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :** TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

### **ENTREPOSAGE**

- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenant recyclable**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :** Retourner tout produit inutilisé au fabricant. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Esplanade est une marque de commerce de 2022 Environmental Science CA.

200608

# ESPLANADE<sup>MC</sup> SC

## Herbicide

GROUPE	29	HERBICIDE
--------	----	-----------

### SUSPENSION

Herbicide de prélevée pour la suppression des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les secteurs non agricoles non résidentiels tels que : voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, et autour des bâtiments agricoles

### USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Indaziflame ..... 200 g/L

CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,04 % ou du 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE (PRÉSENT SOUS FORME DE SELS DE SODIUM) À RAISON DE 0,04% ou du 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0022 % et de 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0007 % À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION

N° D'HOMOLOGATION 31333 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L au vrac

2022 Environmental Science CA Inc.  
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,  
Kitchener, Ontario,  
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847  
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro  
1-800-334-7577 (24 heures par jour)



**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'absorption cutanée ou d'inhalation. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produit chimique pendant le mélange, le chargement, l'application et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérive. Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée jusqu'à ce que les pulvérisations soient sèches.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

**NE PAS** appliquer dans les serres ou à l'intérieur d'immeubles.

**NE PAS** appliquer plus d'une fois par saison.

**PREMIERS SOINS :** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :** TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

### **ENTREPOSAGE**

- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenant recyclable**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :** Retourner tout produit inutilisé au fabricant. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Esplanade SC est un herbicide de prélevée utilisé pour la suppression des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les secteurs non agricoles non résidentiels tels que : voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, et autour des bâtiments agricoles, y compris les zones en pâturage ou fauchées à l'intérieur de ces sites.

L'herbicide Esplanade SC supprime les mauvaises herbes en provoquant une réduction de la levée des plantules par inhibition de la biosynthèse de la cellulose (inhibiteur de la BC).

On peut également observer une nécrose ou un jaunissement si l'herbicide est appliqué sur les tissus herbacés, comme les feuilles et les tiges vertes des plantes sensibles.

ENDROITS TRAITÉS	PÉRIODE D'APPLICATION	OBSERVATIONS
<p>Secteurs non agricoles non résidentiels tels que: voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, emplacements de puits, aires de réservoirs de stockage, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, et autour des bâtiments agricoles, y compris les zones en pâturage ou fauchées à l'intérieur de ces sites.</p>	<p>Prélevée</p>	<p>L'herbicide Esplanade SC procure une suppression résiduelle en prélevée des mauvaises herbes. Appliquer sur la surface à traiter avant la germination des mauvaises herbes.</p> <p>L'herbicide Esplanade SC doit être appliqué sur le sol en un épandage généralisé uniforme ou par bandes.</p> <p>L'herbicide Esplanade SC appliqué seul ne supprime pas les mauvaises herbes déjà levées. Dans ce cas, un herbicide foliaire de postlevée doit être ajouté. Le traitement avec l'herbicide Esplanade SC supprime efficacement les mauvaises herbes lorsque l'humidité appropriée est présente et que l'application est suivie d'une averse avant la germination des graines de mauvaises herbes.</p> <p>Pour être supprimées, les graines et les plantules de mauvaises herbes doivent entrer en contact avec l'herbicide Esplanade SC avant la levée. En présence d'une humidité suffisante, certaines mauvaises herbes peuvent germer et lever à partir d'une couche inférieure à la couche traitée.</p> <p>La présence d'une grande quantité de débris de plantes au moment de l'application peut nuire à la distribution uniforme du produit à la surface du sol et réduire ainsi le degré de suppression des mauvaises herbes. Le rendement peut être amélioré en enlevant le surplus de débris avant d'appliquer le produit.</p> <p>Éviter de déplacer le sol traité après une application d'herbicide Esplanade SC. Si le sol traité est déplacé au cours d'un labour ou d'une autre manière, de sorte que la barrière herbicide n'est plus intacte, des mauvaises herbes risquent de lever là où le sol traité a été déplacé.</p>



## MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE ESPLANADE SC ET TAUX D'APPLICATION

L'herbicide Esplanade SC fournit la suppression résiduelle en prélevée des mauvaises herbes graminées et à feuilles larges sensibles, lorsqu'il est appliqué en prélevé dans les secteurs non agricoles non résidentiels tels que : voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, autour des bâtiments agricoles, ainsi qu'aux emplacements de puits de pétrole et de gaz et dans les aires de réservoirs de stockage, y compris les zones en pâturage ou fauchées à l'intérieur de ces sites. Une seule application d'herbicide Esplanade SC supprimera les graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles indiquées ci-après.

TAUX D'APPLICATION	MAUVAISES HERBES	
	MAUVAISE HERBE À FEUILLES LARGES	GRAMINÉES, MONOCOTYLÉDONES ET CAREX
375 mL/ha	Cardamine (y compris hérissée) Luzerne lupuline Céraiste vulgaire Mollugine verticillée Trèfle blanc * Véronique des champs Gnaphale Patience crépue Camomille des chiens Liseron des champs Érigéron crépu Sénéçon vulgaire Crépis capillaire Lamier amplexicaule Kochia à balais* Chénopode blanc Mauve parsiflore Vélaret* Ipomée Moutarde noire Moutarde des champs Morelle noire d'Amérique Morelle d'Amérique Amarante fausse-blite Amarante à racine rouge* Plantain lancéolé Laitue scariole* Renouée des oiseaux Pourpier potager Euphorbe penchée Bourse-à-pasteur Laiteron potager Millepertuis commun Centaurée du solstice Érodium cicutaire	Pâturin annuel ( <i>Poa</i> ) Les bromes, notamment brome des toits, brome à deux étamines et brome des seigles Échinochloa pied-de-coq Barbon de Virginie Brome des seigles Digitale astringente; Digitale sanguine Sétaire géante Sétaire verte Sétaire glauque Éleusine de l'Inde Ivraie multiflore Euphorbe tête de méduse Ivraie vivace Ivraie multiflore Laîche** Éragrostide fétide Éragrostide pectiné Seigle spontanée Orge queue d'écureuil Folle avoine Panic millet Panic capillaire

	Tournesol Melilot blanc Vesce de Bengale Oxalide d'Europe	
--	--	--

\*Mauvaises herbes réprimées par l'herbicide Esplanade SC

\*\* L'herbicide Esplanade SC ne supprime que la laîche qui lève à partir de graines.

L'herbicide Esplanade SC peut être appliqué une fois par saison.

## MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Pour le brûlage des mauvaises herbes levées et pour la suppression résiduelle des espèces non indiquées pour l'herbicide Esplanade SC seul, ce dernier peut être appliqué dans un mélange en réservoir avec des herbicides indiqués ci-après Consulter les étiquettes des herbicides d'association pour connaître les mauvaises herbes supprimées par les produits ainsi que les autres données d'application.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR RECOMMANDÉS

PRODUITS	TAUX D'EMPLOI	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	OBSERVATIONS
<b>Herbicide ESPLANADE SC</b>  +  Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC	375 mL/ha  +  1,5 à 8 L/ha	Toutes les espèces de mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Esplanade SC seul, ainsi que le brûlage des mauvaises herbes levées indiquées dans les formules de glyphosate prescrites.	Consulter l'étiquette des produits du mélange en réservoir pour obtenir d'autres instructions concernant le mode d'emploi, les restrictions et les précautions, et respecter toujours la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) et les mesures de précaution/l'EPI les plus rigoureux pour mélanger, charger et appliquer les produits du mélange en réservoir.
<b>Herbicide ESPLANADE SC</b>  +  Milestone  +  Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC	375 mL/ha  +  0,25 L à 0,5 L/ha  +  1,5 à 8 L/ha	Toutes les espèces de mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Esplanade SC seul, ainsi que le brûlage des mauvaises herbes levées indiquées dans les formules de glyphosate prescrites. Ce mélange en réservoir à trois produits fournit aussi une suppression résiduelle de la laitue scariole.	Consulter l'étiquette des produits du mélange en réservoir pour obtenir d'autres instructions concernant le mode d'emploi, les restrictions et les précautions, et respecter toujours la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) et les mesures de précaution/l'EPI les plus rigoureux pour mélanger, charger et appliquer les produits du mélange en réservoir.

<b>PRODUITS</b>	<b>TAUX D'EMPLOI</b>	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<p><b>Herbicide ESPLANADE SC</b></p> <p>+</p> <p>Milestone</p>	<p>375 mL/ha</p> <p>+</p> <p>0,25 L à 0,5 L/ha</p>	<p>Toutes les espèces de mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Esplanade SC seul, ainsi que les mauvaises herbes supprimées par Milestone seul. Ce mélange en réservoir à deux produits fournit aussi une suppression résiduelle de la laitue scariole.</p>	<p>Consulter l'étiquette des produits du mélange en réservoir pour obtenir d'autres instructions concernant le mode d'emploi, les restrictions et les précautions, et respecter toujours la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) et les mesures de précaution/l'EPI les plus rigoureux pour mélanger, charger et appliquer les produits du mélange en cuve.</p>
<p><b>Herbicide ESPLANADE SC</b></p> <p>+</p> <p>Payload</p> <p>+</p> <p>Roundup WeatherMAX VisionMAX Roundup Ultra2 IPCO Factor 540 R/T 540 Liquid Roundup Transorb HC</p>	<p>375 mL/Ha</p> <p>+</p> <p>280 à 420 g/ha</p> <p>+</p> <p>1,5 à 8 L/ha</p>	<p>Toutes les espèces de mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Esplanade SC seul, plus les mauvaises herbes supprimées par Payload, ainsi que le brûlage des mauvaises herbes levées indiquées dans les formules de glyphosate prescrites. Ce mélange en réservoir à trois produits fournit aussi une suppression résiduelle de l'amarante à racine rouge, du kochia à balais et de l'épilobe hirsute.</p>	
<p><b>Herbicide ESPLANADE SC</b></p> <p>+</p> <p>Herbicide Navius</p> <p>+</p> <p>Adjuvant non ionique ou L'adjuvant Merge ou Concentré d'huile végétale</p>	<p>375 mL/Ha</p> <p>+</p> <p>167 g/Ha, or 334 g/Ha, or 499 g/Ha</p> <p>+</p> <p>0,25% v/v ou 1,0% v/v ou 1,0% v/v</p>	<p>Toutes les espèces de mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Esplanade SC seul, plus les mauvaises herbes et les espèces d'arbustes supprimées par l'herbicide Navius quand appliqué aux taux respectifs.</p>	

## **DIRECTIVES D'APPLICATION ET RESTRICTIONS D'EMPLOI**

### **DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'APPLICATION**

Appliquer et s'assurer à intervalles réguliers que l'équipement fonctionne convenablement avant chaque utilisation. L'application uniforme est essentielle pour obtenir un degré de suppression satisfaisant des mauvaises herbes. Éviter les chevauchements de pulvérisation. Fermer les rampes de pulvérisation lors des démarrages, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de prévenir la pulvérisation hors cible. Lorsque la pulvérisation se fait à proximité ou à côté d'étangs, de lacs, de rivières et de ruisseaux, prendre soin d'empêcher la bouillie de pulvérisation d'atteindre l'eau. Pour toutes les pulvérisations, suivre ces lignes directrices : utiliser des volumes de pulvérisation de 94 à 939 litres par hectare, une hauteur de la rampe de pulvérisation et des pressions de pulvérisations les plus basses possibles, des têtes de buses produisant de grosses gouttelettes, des adjuvants antidérive et des pulvérisateurs munis d'écrans, dans la mesure du possible, et pulvériser lorsque la vitesse du vent est faible. Pour plus de détails, consulter la section « Gestion de la dérive de pulvérisation ». L'utilisation d'un pulvérisateur manuel ou à dos est permis, surtout pour le traitement des plus petites surfaces. Le volume d'eau et les taux d'utilisation sont les mêmes sur une surface donnée que dans le cas d'un traitement avec un pulvérisateur à rampe beaucoup plus grand. Lorsqu'un pulvérisateur manuel ou à dos est utilisé, ne pas excéder les restrictions de taux d'utilisation énoncées sur cette étiquette.

La couverture complète et uniforme est importante pour obtenir un degré de suppression constant des mauvaises herbes. La durée de la suppression résiduelle est fonction du type de sol, des averses ou de l'irrigation et de la température. Consulter la section « Mode d'emploi » pour connaître le taux et la période d'application appropriés.

### **PÂTURAGE ET FENAISSON**

Il n'y a pas de restriction relative au pâturage et à la fenaison pour les animaux en lactation et ceux taris, y compris les bovins, les chevaux, les moutons et les chèvres, lorsque l'herbicide Esplanade SC est utilisé selon les directives. Lors d'application de l'herbicide Esplanade SC dans le mélange en réservoir, consulter l'étiquette des produits du mélange en réservoir pour obtenir d'autres instructions concernant les restrictions du pâturage et fenaison et respecter toujours l'intervalle la plus grande (la plus restrictive) et les mesures de précautions les plus rigoureux pour les produits du mélange en réservoir.

**INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :** S'assurer que l'équipement de pulvérisation a été nettoyé à fond à la suite d'une application antérieure, avant de l'utiliser pour appliquer l'herbicide ESPLANADE SC. Remplir le réservoir du pulvérisateur à la moitié du volume d'eau avant d'ajouter l'herbicide ESPLANADE SC. Verser la quantité appropriée d'herbicide ESPLANADE SC, puis verser le reste d'eau. Maintenir une agitation suffisante pour s'assurer d'une bouillie de pulvérisation convenable durant la pulvérisation. Si l'herbicide ESPLANADE SC doit être appliqué dans un mélange en réservoir avec d'autres pesticides, ajouter les quantités appropriées de produits d'association dans l'ordre suivant : (a) produits dans un emballage hydrosoluble, (b) poudres mouillables, (c) granulés dispersables dans l'eau ou autre pâtes granuléées, (d) engrais, (e) herbicide ESPLANADE

SC, (f) autres suspensions aqueuses, (g) pâtes fluides, (h) concentrés émulsifiables et autres formules à base de solvants organiques. Continuer de remplir le réservoir d'eau jusqu'au volume souhaité tout en maintenant l'agitation. Maintenir une agitation suffisante durant la pulvérisation pour assurer l'uniformité de la bouillie. Remise en suspension de l'herbicide ESPLANADE SC dans une bouillie de pulvérisation : comme dans le cas de tout concentré en suspension, l'herbicide ESPLANADE SC se dépose si l'on cesse l'agitation. Agiter de nouveau la bouillie avant de pulvériser.

**TEST DE COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PESTICIDES :** Un test de compatibilité de l'herbicide ESPLANADE SC doit être effectué avec tout produit d'association potentiel. Dans un contenant transparent, effectuer le test comme suit : Remplir le contenant d'eau aux trois quarts.

1. Ajouter la quantité appropriée des produits d'association dans l'ordre suivant : (a) poudres mouillables (b) pâtes granulées (c) herbicide ESPLANADE SC (d) suspensions aqueuses, (e) pâtes, (f) liquides et (g) solutions et concentrés émulsifiables ou liquides. Agiter ou remuer doucement après l'ajout de chaque produit pour bien mélanger.
2. Après avoir ajouté tous les ingrédients, laisser reposer le mélange pendant 15 minutes et vérifier s'il se produit une séparation, de gros flocons, des dépôts, des gels et une pellicule huileuse épaisse ou d'autres signes d'incompatibilité.
3. Si le test de compatibilité montre des signes d'incompatibilité, ne pas mélanger le produit testé avec l'herbicide ESPLANADE SC.

## **ÉPANDAGE AU SOL**

Appliquer l'herbicide ESPLANADE SC seul ou dans des mélanges en réservoir, avec un pulvérisateur terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

NE PAS appliquer l'herbicide ESPLANADE SC avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.

Appliquer l'herbicide ESPLANADE SC en un traitement généralisé dans au moins 94 litres d'eau par hectare.

Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser des buses à jet plat ou d'autres buses comparables, afin d'obtenir une distribution uniforme de la solution appliquée. NE PAS appliquer avec des buses à jet en cône creux ou avec un autre équipement d'application qui n'assure pas un épandage uniforme.

Pulvérisateur commercial : NE PAS appliquer par temps mort. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification grossière de l'American Society of Engineers (ASAE). La rampe doit être à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Tenir la rampe à la hauteur de pulvérisation la moins élevée possible au-dessus de la surface à traiter.

Maintenir une agitation appropriée en permanence, y compris lors des arrêts temporaires.

Pour l'application sur des emprises, recourir à la meilleure stratégie d'application possible qui réduit au minimum la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (p. ex. direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (p. ex. pulvérisation de grosses gouttelettes, réduction au minimum de la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal).

Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques traversés par des emprises.

## ZONES TAMPONS

L'aménagement d'une zone tampon **N'EST PAS** requis si on utilise l'une ou l'autre des méthodes suivantes : application par pulvérisateur manuel ou à dos, application entre les rangs avec pulvérisateur à écrans protecteurs, application localisée.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages, les zones riveraines et arbustives), des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'épandage	Endroits traités	Zones tampons requises (en mètres) pour la protection :		
		D'habitats dulcicoles d'une profondeur de :		D'habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur	Secteurs non agricoles non résidentiels, voies ferrées et installations ferroviaires, bords de route entretenus, rangs de clôture, servitudes d'entreprises de services publics, aménagements réalisés avec des matériaux inertes, secteurs industriels, bases militaires, sites municipaux et gouvernementaux, et autour des bâtiments agricoles	1	0	15 <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Des zones tampons pour la protection d'habitats terrestres ne sont pas requises dans le cas d'applications sur des emprises, y compris le ballast des voies ferrées, les chemins de fer et les emprises des compagnies d'hydro-électricité, les servitudes d'entreprises de services publics ainsi que les routes et les terrains d'entraînement sur les bases militaires.

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des autres produits à mélanger et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en réservoir et appliquer en utilisant la catégorie de très grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits à mélanger.

Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

## **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

Avant et après l'utilisation de l'herbicide ESPLANADE SC, nettoyer à fond l'équipement de mélange et de pulvérisation, y compris les réservoirs, pompes, buses, conduites, filtres, tamis et buses avec un nettoyeur pour réservoir de bonne qualité.

- Vider complètement les réservoirs de pulvérisation et de mélange.
- Rincer l'intérieur et l'extérieur du réservoir de pulvérisation ainsi que les conduites et les tamis. Une buse nettoiyante rotative s'avérera utile pour déloger tout produit sur les parois du réservoir.
- Remplir le réservoir d'eau et de nettoiyant puis faire circuler la solution pour s'assurer de bien rincer les pompes, soupapes et conduites.
- Enlever et nettoiyer tous les filtres, tamis et buses.
- Vider la solution de nettoiyage puis rincer une fois de plus avec de l'eau propre.
- Inspecter visuellement les filtres, tamis et parois du réservoir pour s'assurer qu'il ne reste plus de produit.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, l'herbicide ESPLANADE SC fait partie du groupe 29. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide ESPLANADE SC et à d'autres herbicides du groupe 29. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

1. Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide ESPLANADE SC ou d'autres herbicides du groupe 7 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
2. Utiliser des mélanges en réservoir contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
3. Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
4. Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
5. Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
6. Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec 2022 Environmental Science CA par Internet à <https://www.ca.envu.com> ou appeler au 1-888-283-6847.

Esplanade est une marque de commerce de 2022 Environmental Science CA.

200608